

On me fait compléter une formule en anglais seulement. A l'aéroport d'Ottawa, ici, le commis derrière le comptoir, ne comprenait pas un seul mot de français.

A un moment donné il y a eu une communication téléphonique au cours de laquelle il n'y eut pas un seul mot de français. Je veux dire que ce même commis, derrière le comptoir, reçoit une communication téléphonique qui lui annonce qu'un avion a dévié de sa route normale et viendra atterrir à Ottawa. La première chose qu'il demande: J'espère que tout le monde comprend l'anglais, parce que je ne parle pas et ne comprends pas le français.

Il me demande de compléter la fiche en anglais. Si l'honorable ministre le demande je peux maintenant lui remettre ma copie, parce que j'ai reçu mon bagage cet après-midi, et je remercie la société Air Canada d'avoir fait diligence dans ce cas-là. La formule, eh bien, l'honorable ministre réalisera tout de même qu'elle est en anglais seulement,—cela aurait pu arriver à un autre qui n'en aurait pas été aussi heureux.

Mais combien de fois ne reçoit-on pas de telles formules rédigées seulement en anglais, sur les trains, sur la ligne Saguenay-Lac Saint-Jean jusqu'à Montréal ou Québec, dans le bas du fleuve ou ailleurs!

Monsieur le président, ces deux grandes sociétés, je l'admets et je le reconnais, ont fait des efforts admirables depuis trois ans, et je suis prêt à leur donner le mérite qui leur revient, mais il ne faut pas cesser de réclamer, il faut de notre côté continuer nos réclamations de telle sorte que la situation s'améliore davantage et que nous connaissions au moins, au sein des sociétés de la Couronne un bilinguisme intégral et vérifiable, comme celui qui doit exister dans un pays officiellement bilingue comme l'est le Canada.

Si tous les fonctionnaires du ministère des Transports et des sociétés de la Couronne, comme Air Canada et le National-Canadien, étaient aussi bons bilingues que l'honorable ministre des Transports, eh bien, à ce moment-là, monsieur le président, je dirais que le ministère des Transports et que les sociétés de la Couronne ont atteint un degré de bilinguisme acceptable.

Je sais que l'honorable ministre des Transports est un des bons bilingues que nous avons en cette Chambre. La preuve c'est que j'ai eu l'occasion, il n'y a pas tellement longtemps, de lui présenter deux personnes de mon comté, lesquelles n'ont pu s'empêcher de me faire la remarque, après leur visite au bureau de l'honorable ministre des Transports, qu'elles l'avaient trouvé très gentil, très aimable, et qu'elles avaient admiré la façon

avec laquelle l'honorable ministre des Transports s'exprimait en français. (*Applaudissements.*) Et c'est justement cette qualité, remarquée chez l'honorable ministre des Transports, que nous voudrions retrouver à tous les échelons du ministère des Transports et des sociétés de la Couronne qui relèvent de ce même ministère. C'est ce bilinguisme qui existe au bureau de l'honorable ministre et, en ce qui a trait à la personne de l'honorable ministre, que l'on voudrait retrouver dans tous les bureaux du ministère.

J'espère que le ministre, qui a très bien compris le problème, verra à ce que tout, dans son ministère, et surtout dans les sociétés de la Couronne, Air Canada et les chemins de fer Nationaux, soit bilingue, non pas seulement en surface mais également en profondeur, et surtout au sein de ces deux sociétés-là, parce que ce sont des entreprises de transport qui vont d'un océan à l'autre, où des Canadiens de langue anglaise et de langue française se rencontrent. Ce sont des entreprises de transport qu'utilisent les citoyens pour voyager d'un coin du pays à l'autre.

Eh bien, monsieur le président, si l'on veut que les Canadiens se sentent chez eux partout, il faut qu'au sein de ces deux sociétés on réalise la définition que donnait Aristote au mot «patrie». Aristote disait: La patrie c'est le lieu où l'on se sent chez soi.

Si l'on veut que la patrie canadienne soit un fait d'un océan à l'autre, il faut se sentir chez soi d'un bout à l'autre du pays, d'un océan à l'autre. Pour cela il faut au moins que dans les sociétés de transport, qui relèvent de la Couronne, le bilinguisme existe non seulement en surface mais également dans toutes les sphères administratives.

Voilà, monsieur le président, les quelques remarques que j'avais à faire au ministère des Transports. J'espère que l'honorable ministre pourra nous assurer que nous aurons le plus tôt possible l'aérogare de Bagotville, qu'il en commencera la construction aussitôt que possible. Je voudrais faire cette demande au nom des quatre comtés de la région Saguenay-Lac Saint-Jean.

**M. Langlois (Chicoutimi):** Merci!

**M. Grégoire:** Je crois que l'honorable député de Chicoutimi appuiera cette demande que je fais. Je la fais au nom des quatre comtés de la région que j'ai mentionnée.

Je demanderais également à l'honorable ministre des Transports de nous faire une déclaration sur la navigation d'hiver sur le Saguenay, sur l'amélioration des chemins de fer Nationaux entre Montréal et la région Saguenay-Lac Saint-Jean et Chicoutimi. Je